



## Aide à la programmation des lieux permanents de création et/ou diffusion artistique ou culturelle

### Liste des pièces à fournir pour une demande de subvention

#### **Pour une structure associative ou une structure privée (société culturelle)**

- Statuts (dernière version datés et signés)
- Avis de publication au Journal officiel des associations (pour une association)
- Extrait Kbis (pour une société),
- Justificatif INSEE de situation au répertoire SIRET (à l'adresse du siège social)
- Liste des membres du bureau en exercice (civilité, nom, prénom, fonction) et du conseil d'administration (nom, prénom, profession),
- Rapport d'activité de l'année précédente,
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale (daté et signé),
- Budget prévisionnel de la demande (budget du lieu faisant apparaître le détail des subventions sollicitées auprès du Département et des autres partenaires financiers ainsi que la part restant à la charge de l'association),
- Budget prévisionnel de l'association (budget annuel de l'association),
- Comptes annuels de l'année précédente (compte de résultat détaillé, bilan et/ou situation de trésorerie) certifiés par le président ou le commissaire aux comptes s'il y a lieu,
- Rapport du commissaire aux comptes s'il y a lieu
- Décisions attributives des subventions obtenues auprès des autres partenaires financiers (ou état d'avancement des démarches entreprises en ce sens)
- Descriptif détaillé de la demande : programmation du lieu, objectifs poursuivis et publics visés (fréquentation, circulation), partenariats/collaborations envisagées, médiation culturelle (éducative, pédagogique et/ou de sensibilisation), accompagnement et/ou sensibilisation des publics empêchés ou éloignés, politique tarifaire ...
- Licence(s) d'entrepreneur de spectacle vivant,
- Habilitation à gérer le lieu de diffusion en cas de gestion déléguée : Convention de mise à disposition ou bail de location ou autre
- Bilan artistique de l'année écoulée : programmation année écoulée, bilan de fréquentation, ...
- Relevé d'identité bancaire ou postal.

Pour tout renseignement

Direction Interventions et Coordination Budgétaire

Services Coordination Financière & Instruction des Subventions Culturelles

1 bd de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9

☎ 05 34 33 38 03 ou 05 34 33 38 01

[sicb@cd31.fr](mailto:sicb@cd31.fr)